

BCE : baisse d'un demi-point

Trichet donne un coup de pouce

Faisant suite aux interventions des différentes banques centrales, Jean-Claude Trichet vient de décider d'abaisser le taux directeur d'un demi-point de 4.25% à 3.75%, dans un geste coordonné avec la Federal Reserve et la BOE. Quelles conséquences cette décision tant attendue aura-t-elle sur les taux des crédits à l'habitat ?

Pour simplifier, le taux directeur de la BCE sert de référence aux taux d'intérêt de court terme comme l'euribor 3 mois. Or l'euribor 3 mois est le taux de référence auquel les banques se financent et se prêtent de l'argent entre elles. En cette période de troubles sur les marchés financiers, le taux de refinancement des banques (celles qui peuvent y avoir accès, car la sélection est drastique actuellement...) se situait autour des 100 points de base au dessus du taux directeur de la BCE (soit 4.25% + 100 donc 5.25%) alors qu'en temps normal il est de 10 points au dessus...

La baisse du taux directeur est donc une bonne nouvelle qui ne sera suivie d'effets que si les marchés financiers réagissent positivement à cette nouvelle. Car cette baisse du taux directeur vise à abaisser les tensions sur les marchés des capitaux, ce qui devrait progressivement entraîner une réduction des primes de risques payés par les banques pour se financer ; en clair, elles devraient pouvoir progressivement emprunter et qui plus est à des taux plus bas. « *Par voie de conséquence, cette baisse du taux de refinancement devrait à terme se répercuter sur les taux des crédits à l'habitat, tout d'abord sur les taux variables puis sur les taux fixes* » explique Geoffroy Bragadir, Fondateur d'Empruntis.com.